

— Observatoire de l'emploi des entrepreneurs —
Normandie : 1 981 chefs d'entreprise ont perdu leur emploi en 2023

Une accélération de + 31,5 % qui marque un retour des niveaux d'avant-crise

1 981 chefs d'entreprise ont perdu leur emploi en Normandie en 2023, c'est 475 femmes et hommes de plus qu'en 2022, soit 31,5 % sur un an, selon l'Observatoire de l'emploi des entrepreneurs de l'association GSC et du groupe Altares.

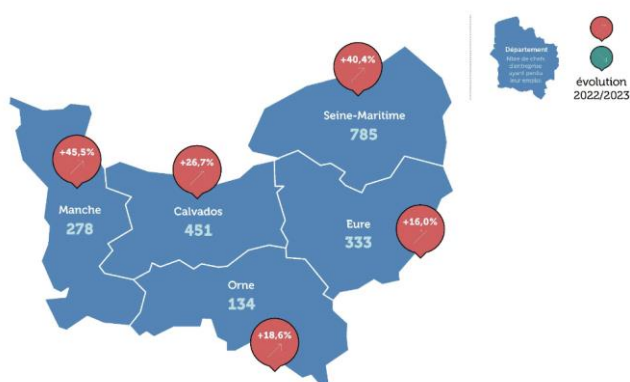
Le nombre de pertes d'emploi dépasse les seuils d'avant-crise Covid et atteint son plus haut niveau depuis la crise financière de 2016.

- **La hausse des taux d'intérêt, la fin des aides Covid et la reprise des procédures d'assignation Urssaf accentuent les problèmes de trésorerie des chefs d'entreprise.**
- **Les entrepreneurs expérimentés, à la tête d'une entreprise depuis 7 ans en moyenne, ont également été impactés en 2023.**
- **Les professionnels du secteur du commerce sont parmi les plus sinistrés en Normandie.**

L'ensemble du territoire impacté par la hausse des pertes d'emploi des dirigeants

L'ensemble de la région Normandie connaît une augmentation du nombre d'entrepreneurs en situation de « chômage ». La Seine-Maritime est le département le plus impacté avec 785 dirigeants ayant perdu leur emploi (+ 40,4 %).

La Manche enregistre la plus importante augmentation avec + 45,5 % d'entrepreneurs ayant perdu leur activité en un an.



Dans le Calvados, 451 entrepreneurs sont concernés par la perte d'activité (+ 26,7 %). Ils sont 134 à avoir connu cette situation dans l'Orne, soit une hausse de 18,6 %.

L'Eure a le plus faible taux d'augmentation : 333 dirigeants se sont retrouvés en situation de « chômage », soit 16 % de plus qu'en 2022.

Anthony Streicher, Président de l'association GSC : « Les chiffres de 2023 sont très alarmants, mais malheureusement peu surprenants. Hausse des taux d'intérêt, surendettement des entreprises, fin des aides Covid et du moratoire de l'Urssaf... de nombreux indicateurs laissaient craindre une accélération des liquidations judiciaires en France avec des pertes d'emploi importantes à la clé. En 2023, chaque jour, ce sont près de 5 chefs d'entreprise qui se sont retrouvés au chômage en Normandie ! Depuis deux ans, je ne cesse d'alerter sur cette réalité et sur la nécessité d'informer les chefs d'entreprise sur les solutions perte d'emploi à leur disposition. L'inaction ne doit plus être une option. »

Près de huit entrepreneurs sur dix à la tête d'une TPE de moins de 3 salariés

L'âge médian des entrepreneurs qui ont connu une perte d'emploi en Normandie est de 45,7 ans. Dans le département de l'Eure, il atteint même 47 ans. La perte d'activité touche une population mature pour laquelle le rebond professionnel sera plus difficile.

Près de 8 entrepreneurs sur 10 ayant perdu leur emploi en 2023 dirigeaient une structure de moins de 3 salariés. Ces chiffres confirment la plus grande vulnérabilité des entrepreneurs à la tête de petites structures.

Près de la moitié des pertes d'emploi se concentrent dans les secteurs du commerce et de la construction

L'inflation a durement affecté le commerce avec 487 dirigeants en situation de « chômage » en Normandie. Les activités de détail sont plus fortement affectées avec plus de 2 entrepreneurs sur trois ayant perdu leur emploi dans ce secteur.

Les chefs d'entreprise exerçant des métiers dans la construction connaissent de grandes difficultés : 453 hommes et femmes concernés soit une augmentation de 37,7 %. Les activités du bâtiment enregistrent la pire tendance (401 chefs d'entreprise ; + 41,7 %).

Dans le secteur de l'hébergement, restauration et débit de boissons, 298 femmes et hommes se sont retrouvés au « chômage » en 2023 (+ 34,2 %). Les activités de restauration concentrent plus des trois-quarts des chefs d'entreprise impactés du secteur.

Le secteur agricole présente un net recul des pertes d'emploi des entrepreneurs en Normandie (- 47,2 %). Dans le détail, les éleveurs enregistrent - 63,6 %, les activités liées à la culture - 33,3 %. Comme en 2022, les chasseurs, pêcheurs, métiers forestiers ont été 8 à perdre leur emploi dans la région.

« Certains secteurs comme le bâtiment devraient voir leur activité repartir mais, l'année 2024 s'annonce tout aussi délicate et doit nous amener à nous interroger sur le devenir de ces hommes et ces femmes. C'est désormais une nécessité, pour préserver l'économie, nous devons d'abord penser à protéger toutes celles et ceux qui créent nos richesses et nos emplois dans nos territoires. » précise **Anthony Streicher**.

↑	Activités d'assurance et financières	• 1,2 %	• +71,4 %
↘	Agriculture	• 1,4 %	• -47,2 %
↑	Commerce	• 24,6 %	• +28,5 %
↑	Construction	• 22,9 %	• +37,7 %
↑	Hébergement, restauration, débits de boisson	• 15,0 %	• +34,2 %
↑	Industrie	• 9,0 %	• +36,9 %
↑	Information & communication	• 2,5 %	• +31,6 %
↑	Services aux entreprises	• 9,5 %	• +17,5 %
↑	Services aux particuliers	• 5,9 %	• +61,1 %
↑	Transport & logistique	• 4,8 %	• +65,5 %
↑	Autres activités	• 2,9 %	• +16,3 %
↑	Activité non connue	• 0,3 %	• +200,0 %

Pour Frédéric Barth, Directeur Général d'Altares : « En 2023, le ralentissement de l'économie s'est confirmé en France comme en Europe fragilisant davantage des entreprises parfois en peine à rembourser une dette devenue trop lourde. Le nombre de défaillances a augmenté de 36 %, une tendance lourde mais pas surprenante après la parenthèse Covid. Les très petites entreprises sont les plus nombreuses. Ces TPE sont généralement des structures familiales participant depuis plusieurs années à animer l'économie locale. De santé financière parfois fragile, elles doivent faire face depuis plusieurs mois à une trésorerie qui se dégrade conduisant de plus en plus de dirigeants à devoir solliciter l'accompagnement du tribunal. La croissance est attendue faible pour 2024 et les défauts d'entreprises plus nombreux qu'en 2023. L'anticipation des risques restera déterminante. »

Méthodologie

Les données sont issues de l'analyse des entreprises, hors sociétés civiles et associations, placées directement, par conversion ou par résolution du plan en liquidation judiciaire par le Tribunal de Commerce ou Judiciaire. Ne sont pas intégrées les procédures de fermeture ou dissolution à l'amiable de même que les révocations des mandataires sociaux.

À propos de l'association GSC

Depuis plus de 40 ans, la GSC est la réponse élaborée par les organisations patronales face au besoin de protection chômage des chefs d'entreprise et indépendants. L'association GSC est l'association qui a souscrit le contrat d'assurance de groupe GSC auprès d'un pool d'assureurs (Groupama, Allianz, Generali, SMABTP). Elle est administrée par le Medef, la CPME et l'U2P qui l'ont conçue en 1979. Elle veille aux intérêts des dirigeants affiliés au régime. La gestion du régime a été confiée à Groupama – GAN Assurances.

À propos d'Altares

Altares est l'expert de la donnée d'entreprise, créateur de solutions de pilotage et d'indicateurs de la santé économique et extra-financière des entreprises et des organismes publics, au sein de leur écosystème. Grâce à ses outils et ses informations, Altares aide les responsables des structures privées et publiques, de toute taille et de tout secteur d'activité, à prendre sereinement des décisions éclairées. Partenaire exclusif en France, au Benelux et au Maghreb de Dun & Bradstreet, 1er réseau international d'informations sur les entreprises, Altares s'appuie sur une base de données mondiale de plus de 500 millions d'entités légales (dont 11 millions en France) pour aider les acteurs économiques à se développer durablement, en intégrant, entre autres, les enjeux essentiels de conformité et de RSE.

Contacts presse – Agence CorioLink

Léa Broussard - lea.broussard@coriolink.com - 07 60 42 57 54

Léa Cauchi - lea.cauchi@coriolink.com - 06 24 96 84 31